

0420046X  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD  
32 RUE ETIENNE MIMARD  
42021 ST ETIENNE CEDEX 1  
Tel : 0477495920

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 08/11/2022

Sous la présidence de : Francis Gerard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Participation BIA

La participation financière demandée aux familles est de 155 €.

La coopérative verse une aide de 60 € et la Maison des lycéens, une aide de 35 € pour leurs adhérents donc :

- La participation financière demandée aux familles adhérentes à la coopérative est de 95 €.

- La participation financière demandée aux familles adhérentes à la Maison des lycéens est 120 €.

- La participation financière demandée aux familles adhérentes aux deux associations est de 60 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0